



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 67781

Texte de la question

M. Paul Molac attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les inquiétudes des enseignants de la conduite automobile et de leurs élèves quant aux délais de présentation à l'examen du permis de conduire. Les conséquences de ces délais sont souvent préjudiciables à la vie professionnelle des candidats et il n'est pas rare que le coût induit des leçons de conduite nécessaires jusqu'au passage de l'examen soit difficile à assumer. Aussi il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour que cet examen puisse être passé dans des délais raisonnables.

Données clés

Auteur : [M. Paul Molac](#)

Circonscription : Morbihan (4^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67781

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 octobre 2014](#), page 8900

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)